



université PARIS-SACLAY

"LE BILAN ÉCOLOGIQUE. MESURER LA  
PERTURBATION ANTHROPOGÉNIQUE DE  
L'ÉCOSPHÈRE ET DE LA BIOSPHÈRE (UN  
BILAN DE L'ANTHROPOCÈNE).  
CARACTÉRISER LES VOIES DU  
DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE DES  
TERRITOIRES" PAR MONSIEUR RICHARD  
LOIRET